

# Le portrait de Laurent de Normandie

Autor(en): **Martin, Paul-E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **7 (1929)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727932>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## LE PORTRAIT DE LAURENT DE NORMANDIE

Paul-E. MARTIN.



LAURENT de Normandie<sup>1</sup> est une des figures les plus marquantes du refuge français à Genève<sup>2</sup>. Concitoyen, condisciple et ami de jeunesse de Jean Calvin, il appartient au même milieu que lui, celui de ces familles picardes, les Normandie, les Picot, les Montigny, les Robert, les Cauvin, qui accueillirent de bonne heure les idées luthériennes et formèrent à Noyon, jusque vers 1546, une communauté très vivante en même temps qu'un parti huguenot influent.

Né à Noyon avant 1520, Laurent de Normandie étudie à Orléans, en 1533, avec Calvin; on le trouve à Poitiers de 1538 à 1540; il est juriste, docteur en droit et avocat; en 1545, il est nommé secrétaire du dauphin, qui va être Henri II, et on sait qu'il fut en même temps pourvu d'une fonction dans la maison du roi de Navarre; continuant cependant à résider à Noyon, il est, après le départ de Calvin, soit de 1534 à 1547, le chef des réformés de la région; lieutenant civil du bailliage de Vermandois, il est élu maire de Noyon, le 25 avril 1546, pour l'année courante. Cette situation éminente et l'influence dont Laurent de Normandie dispose du fait de ses fonctions contribuent sans doute à faire de Noyon « une sorte de quartier général pour les réformés de la région du nord »<sup>3</sup>. En 1547, les choses changent; à la suite de la profanation d'un crucifix, une grande enquête est ordonnée contre les hérétiques de Noyon et au sujet des relations qu'ils entretiennent avec ceux de leurs concitoyens qui sont déjà réfugiés à Genève, c'est-à-dire avec Calvin. L'agitation intense qui règne dans la ville amène les principales familles réformées à quitter la place et à se retirer à leur tour à Genève.

<sup>1</sup> Il signait « Normendie »; voir Archives d'Etat, P. C. 2<sup>me</sup> série 1064, année 1555. Nous adoptons cependant l'orthographe « Normandie, » qui dès l'origine à prévalu à Genève; cf. Th. HEYER, *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* (cités: M. D. G.) t. XVI, p. 399 n. 1.

<sup>2</sup> Voir pour la biographie de Laurent de Normandie: Haag, *La France protestante*, t. VII, p. 24; Th. HEYER, *Notice sur Laurent de Normandie* M. D. G., t. XVI (1867), p. 399-422; J. BONNET, *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, vol. 33 (1883), p. 97-106 et 145-157; Abel LEFRANC, *La jeunesse de Calvin*, Paris, 1888, in 8<sup>o</sup>, p. 196 et 127-140; E. DOUMERGUE, *Jean Calvin. Les hommes et les choses de son temps*, t. III. Lausanne, 1905, in 4<sup>o</sup>, p. 620-630. Nous résumons dans une courte note biographique les renseignements de ces divers auteurs.

<sup>3</sup> LEFRANC, *op. cit.*, p. 131.

Laurent de Normandie est du nombre; il siège encore au Conseil de ville le 3 octobre 1548; en octobre de la même année, il a pris le chemin de l'exil avec sa femme, Anne de la Vacquerie et trois enfants; à Genève, il retrouve Calvin, à l'œuvre duquel il s'associe désormais avec une indéfectible ardeur. Mais son exil fut pour lui une épreuve particulièrement pénible; sa femme, Anne de la Vacquerie, mourut peu après son arrivée à Genève, en avril 1549; il perdit également dans un très court délai sa fille et, quatre mois après son départ de Noyon, arriva la nouvelle de la mort de son père.

Ces faits douloureux ont été rappelés par Calvin, dans la préface du *Traité des scandales*, que, le 10 juillet 1550, il dédie à Laurent de Normandie, « son singulier et entier ami »; le réformateur félicite son ami d'être venu à bout du « labyrinthe d'une infinité de scandales » que Satan lui a « basti »; « c'est une bonne forteresse », écrit-il « qu'un contentement procédant d'un esprit bien attrempé et rassis. De quoy vous avez donné très bonnes enseignes en ce que, après avoir quitté au pays les choses qui ont accoustumé de solliciter les uns à ambition et retenir les autres comme entortillez en leurs allèchemens, vous n'y avez non plus de regrets que si jamais vous n'en eussiez ouij parler. » Aussi Calvin reçoit-il « un fruit et plaisir admirable de ceste piété »; il peut maintenant tenir et embrasser son ami « comme au sein de l'Eglise »; il lui adresse ce « livret », comme un témoignage de l'amour qu'il lui porte. « Il y a plusieurs liens entre nous deux de conjonction bien estroitte; mais il n'y a ne parentage n'accointance qui outrepasse nostre amitié »<sup>1</sup>.

Condamné par le Parlement de Paris le 7 septembre 1552 à être pendu avec ses compagnons de Noyon pour crime de lèse-majesté divine, Laurent de Normandie se refait une existence et une famille à Genève. Reçu habitant le 2 mai 1549, il achète une maison à la cour Saint-Pierre en 1550 et se remarie, le 14 septembre 1550, avec Anne Colladon. En 1551, il demande la bourgeoisie; le Conseil se montre disposé à réduire de quarante écus « pour ses services », la finance requise, pourtant, ce n'est que le 25 avril 1555 qu'il acquiert la qualité de bourgeois de Genève, pour 20 écus et un seillot, « ayant regard aux agréables services qu'il a fait ». Ces services étaient probablement d'ordre juridique; nous avons, de la même année, mais postérieures à sa réception à la bourgeoisie, trois pièces de procédure ou consultations qu'il donne pour des affaires criminelles; il est enfin reçu avocat le 1<sup>er</sup> octobre 1556 et entre au Conseil des CC. en 1559.

Son activité ne s'exerça cependant pas tant à l'intérieur de la cité qu'au dehors; elle fut principalement consacrée à la propagande calviniste en France. C'est ce dont témoignent de nombreux actes notariés des années 1557 à 1568 et son inventaire, après décès, daté de 1570<sup>2</sup>. Commanditaire d'entreprises de librairie, ou éditeur,

<sup>1</sup> *Calvini opera*, vol. XIII, p. 599-602, n° 1385; texte français dans J. Bonnet, *op. cit.*, p. 101-103.

<sup>2</sup> Cf. *Mémorial des cinquante premières années de la Société d'histoire*, p. 186. Cet inventaire se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque Th. Dufour, déposée à la Bibliothèque publique et universitaire. Voir aussi aux Archives d'Etat. Archives de familles, De Normandie, 2.

il fait imprimer à Genève, en nombre considérable, des Bibles, des Nouveaux Testaments, les œuvres des réformateurs, surtout les traités de Calvin, de Bèze, de Viret; ces livres protestants, des colporteurs intrépides les répandent en France au péril de leur liberté et de leurs jours <sup>1</sup>.

Bourgeois de Genève, avocat et éditeur, Laurent de Normandie reste ainsi continuellement en relations avec les réformés français, ses compatriotes d'origine. En 1561, il tente lui-même le voyage de Paris, puis de Noyon, chargé d'une lettre de recommandation de Calvin pour la reine de Navarre; il cherche en vain à obtenir la restitution de ses biens confisqués et assiste, avec Théodore de Bèze, au colloque de Poissy; au retour, il visite la duchesse de Ferrare en son château de Montargis. En 1564 il est, avec Antoine Calvin, l'exécuteur testamentaire de Jean Calvin. En 1565, nouveau voyage en France; c'est cette fois Théodore de Bèze qui le recommande à Marguerite de Navarre. A-t-il alors espéré que ses démarches et les progrès de la paix religieuse lui procureraient non seulement la restitution de ses biens, mais un retour dans sa ville de Noyon? En demandant un nouveau congé au Conseil de Genève, le 12 juin 1567, il déclare bien qu'il n'a point encore songé à une transplantation et qu'en tous cas, il ne peut rien entreprendre avant une année <sup>2</sup>. Et c'est bien à Genève qu'il termine sa vie, victime d'une épidémie de peste, le 14 mars 1569.

\* \* \*

La descendance masculine de Laurent de Normandie, encore florissante aux Etats-Unis, s'est éteinte à Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle. Pendant six générations, la famille de Normandie a tenu une grande place dans le gouvernement de la cité et produit de nombreux hommes marquants, magistrats et officiers <sup>3</sup>. Parmi les familles qui ont eu avec elle des alliances, l'une des dernières en date est la famille Eynard.

Françoise-Marie de Normandie, fille de Jean-Antoine, descendante à la cinquième génération de Laurent de Normandie, épousa à Chêne, le 20 mai 1766, Gabriel Antoine Eynard; elle mourut à 28 ans, le 4 octobre 1767, laissant une fille unique-Louise-Elisabeth, qui épousa Rodolphe Gaulis. Gabriel-Antoine Eynard se remaria, en 1770, avec Marie-Madeleine Mœrikoffer; de cette union naquirent Jean-Gabriel Eynard, le philhellène (1775-1863), et Jacques Eynard, allié Châtelain, père de Charles Eynard (1808-1876).

<sup>1</sup> Th. DUFOUR, *Le secret des textes*, p. 89-92; cf. Th. HEYER, *op. cit.*, p. 409-419. M. Th. Dufour a publié dans la *France protestante*, 2<sup>me</sup> édit., t. II (1879) col. 80-83, la très belle lettre d'un de ces colporteurs, Jean Morigan, datée de l'officialité de Paris le 2 octobre 1560. Morigan avait été arrêté à Paris le 27 juin, porteur de deux *Institutions latines* et d'une *Harmonie*.

<sup>2</sup> Cf. HEYER, *op. cit.*, p. 418.

<sup>3</sup> J. A. GALIFFE, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, t. II, 2<sup>me</sup> édition, 1892, p. 681-696.

Il est donc parfaitement naturel que, de tous les documents relatifs à Laurent de Normandie que les alliances et les partages se sont ingéniés à disperser, quelques-uns aient pu parvenir à la famille Eynard. Et en effet, en 1867, Théophile Heyer signale en la possession de M. Charles Eynard, « un portrait de Laurent de Normandie », qui le représente sous des traits pleins d'intelligence<sup>1</sup>. En 1883, Jules Bonnet écrit : « Laurent de Normandie, dont le portrait conservé dans une villa des bords du Léman, nous transporte en plein seizième siècle. Sa physionomie est intelligente; ses traits respirent la loyauté, la franchise »<sup>2</sup>. Et il ajoute à la fin de sa notice : « Son portrait que j'ai plus d'une fois contemplé à Beaulieu près Rolle, dans une demeure bien digne de le conserver, surnage seul dans le naufrage des documents précieux, qui ont sans doute emporté leur part de révélations »<sup>3</sup>.

Après la mort de Charles Eynard, survenue en 1876, le portrait est toujours à Beaulieu, en la possession de M. Ludwig de Westerweller-Eynard. C'est en tous cas ce qu'indique M. Emile Doumergue, en 1905, sans toutefois préciser s'il l'a lui-même vu et identifié : « Au dernier moment, il ne nous a pas été possible de donner, comme nous en avions l'intention, le portrait de Laurent de Normandie dont Th. Heyer parle en ces termes (suit la citation), Maintenant le portrait est à Beaulieu près de Rolle, en possession de M. L. de Westerweller que nous remercions beaucoup de la grande obligeance avec laquelle il a mis toute sa collection de tableaux à notre disposition »<sup>4</sup>.

En plus de sa valeur artistique possible, le portrait de Laurent de Normandie présentait un grand intérêt pour l'iconographie protestante et l'histoire genevoise du XVI<sup>e</sup> siècle. Aussi avons-nous éprouvé une grande déception en constatant il y a une dizaine d'années, que le portrait de Beaulieu semblait irrémédiablement perdu. M. Henri Le Fort s'était en effet adressé, sur ma demande, aux enfants de M. et M<sup>me</sup> de Westerweller-Eynard; il avait lui-même exploré la galerie de tableaux de Beaulieu. Toutes ses recherches étaient demeurées vaines, malgré l'obligeance que les propriétaires présumés avaient mise à le seconder.

Heureusement, M. Eugène Monod-de Westerweller ne perdit pas le souvenir de cette recherche avortée. Découvrant, à la fin de 1927, dans un meuble de la maison de Beaulieu, un petit portrait peint sur bois, qui avait jusqu'ici échappé à toutes les investigations, il songea immédiatement à Laurent de Normandie; il y songea d'autant plus que le portrait en question représentait bien un personnage du XVI<sup>e</sup> siècle et que le nom de « Normendie » pouvait distinctement se lire au revers de la peinture. M. Monod signala sa découverte à M. Henri Le Fort; il consentit à prêter ce petit tableau au Musée d'Art et d'Histoire et à le laisser photographier. C'est donc

<sup>1</sup> Th. HEYER, *op. cit.*, p. 422.

<sup>2</sup> J. BONNET, *op. cit.*, p. 97.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 157.

<sup>4</sup> E. DOUMERGUE, *op. cit.*, p. 628, n. 4.

grâce à son obligeance et à sa compréhension que j'ai pu procéder à un examen du portrait et des inscriptions qu'il porte au dos et que M. Louis Gielly a pu étudier la peinture elle-même.



FIG. 1. — Portrait de Laurent de Normandie.

\* \* \*

Le portrait (*fig. 1*), incontestablement du XVI<sup>e</sup> siècle, est peint sur une planchette de bois; au revers de cette planchette, il porte une inscription à l'encre très difficile à déchiffrer; en effet, l'encre a été absorbée par le bois, les traits des lettres se confondent avec les stries ligneuses; mais les caractères sont bien du XVI<sup>e</sup> siècle et la lecture « Normandie » est sûre.

Nous avons cependant voulu en savoir plus et tenter d'obtenir de l'ensemble des mots inscrits au dos du portrait une lecture aussi sûre que celle qui s'impose au premier examen pour le nom de famille du personnage «Normandie». Pour cela, nous avons recouru à l'obligeance et à la rare compétence de M. le professeur M. Bischoff, directeur de l'Institut de police scientifique de l'Université de Lausanne et utilisé la lampe à vapeur de mercure de son laboratoire; sous les rayons ultra-violetes filtrés de cet éclairage et à l'aide d'une forte loupe, nous avons étudié minutieusement les caractères visibles; malheureusement, l'encre de ces caractères n'est guère plus fluorescente que les stries et la coloration du bois, ce qui ne permet pas leur discrimination très nette et leur photographie<sup>1</sup>.

Dans ces conditions, nous ne donnons la lecture obtenue que comme un résultat tout à fait personnel; nous ne pouvons en prouver l'exactitude par une photographie et nous devons nous contenter de laisser à d'autres lecteurs le soin de contrôler nos propositions.

L'inscription est sur trois lignes. A la première ligne, un mot tout à fait indistinct. On ne peut le restituer que par hypothèse: « Portrait », « Image » ou « Effigie ».

A la seconde ligne: « de Laurent de Normandie ».

A la troisième ligne, de nouveau un mot indistinct qui peut être « Aetate », sans chiffre visible, ou une date.

De toutes façons, le doute au sujet de la lecture de la seconde ligne ne subsiste que pour le prénom. Notre lecture « Laurent » nous paraît d'autant plus admissible que l'étude détaillée des caractères visibles ne donne guère d'autre prénom possible, et surtout pas le prénom d'un Normand du XVI<sup>e</sup> siècle.

\* \* \*

Il est donc certain que l'on se trouve en présence du portrait considéré par la famille Eynard, au XIX<sup>e</sup> siècle, comme étant celui de Laurent de Normandie. L'inscription confirme cette tradition qui se justifie par l'alliance Eynard-de Normandie, au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'état du texte ne permet pas une lecture hors de toute contestation. Mais l'attribution n'en reste pas moins infiniment probable. Nous possédons donc le portrait présumé de Laurent de Normandie.

<sup>1</sup> Sur l'emploi des rayons ultra-violetes pour la lecture des textes effacés et la bibliographie de la méthode, voir l'article de M. Ch. Samaran, *Lecture sous les rayons ultra-violetes*, *Romania*, t. 53, 1927, p. 289-300; Pour les travaux de M. le prof. Bischoff voir: R. MELLET et M. A. BISCHOFF, *Application du phénomène de teinture à la revivification de textes lavés*, et *Réactions chimiques et titrages volumétriques en lumière de Wood*, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, t. 181 (1925) p. 868 et t. 182 (1926), p. 1616. Cf. Marc A. BISCHOFF. *Les applications des rayons ultra-violetes filtrés aux recherches de police scientifique*. *Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles*. vol. 56 (1925) p. 115-118.

